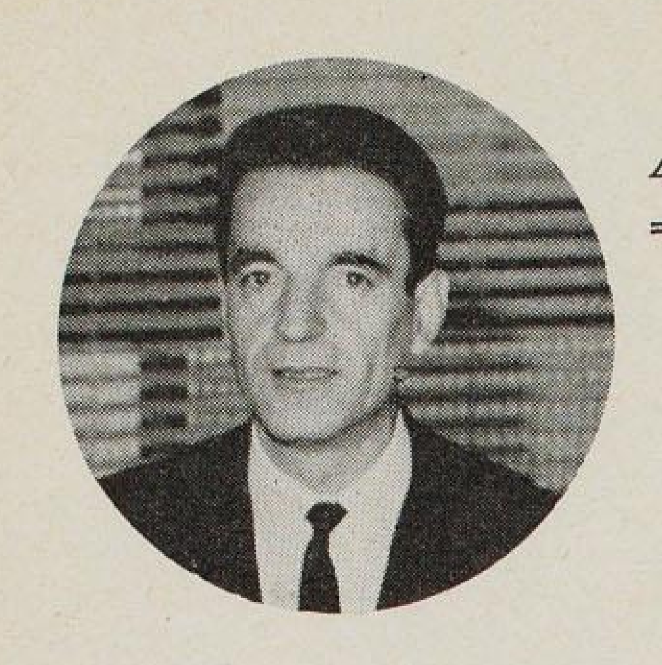


Elections législatives du 30 Juin 1968

4e Circonscription Loire — Scrutin de Ballotage

Electrices, Electeurs,

En plaçant **Théo VIAL-MASSAT** et **Charles CROUZET** en tête de tous les candidats, les électeurs de la 4me circonscription les ont désignés comme les candidats de l'efficacité, pour un avenir démocratique.

Que soient ici remerciés les 12.951 électrices et électeurs qui ont, au 1er tour, accordé leurs suffrages à ces hommes connus et estimés de notre population laborieuse.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu à la suite d'une campagne sans précédent de chantage à la guerre civile et dans un climat de crainte savamment orchestré par le pouvoir.

Dimanche, les démocrates saisiront l'occasion du scrutin de ballottage pour manifester leur volonté de faire barrage aux forces de la réaction.

Les résultats du 1er tour, **les accords de désistement réciproque Fédération de la Gauche Démocrate Socialiste - Parti Communiste Français le désistement du candidat P.S.U. Paul MEDARD** en faveur de **Théo VIAL-MASSAT,** devenu ainsi le candidat d'union démocratique, soulignent combien la situation est favorable à l'élection d'un député qui œuvrera conformément aux aspirations des républicains de l'Ondaine-Pilat (Théo VIAL-MASSAT, député de 1962 à 1967, s'est affirmé en effet comme leur porte-parole efficace).

Dimanche, **Théo VIAL-MASSAT** portera les espoirs de tous les travailleurs, manuels et intellectuels, de la ville et de la campagne, soucieux de l'avenir de notre région et de notre pays.

La droite ne s'est pas abstenue au premier tour. Pas d'abstention à gauche dimanche.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR

Théo VIAL-MASSAT

et son suppléant éventuel : **Charles CROUZET**

CANDIDATS D'UNION DÉMOCRATIQUE

Le **Comité Départemental D'Action Laïque** (Fédération départementale des œuvres laïques (Ligue de l'Enseignement), Fédération de l'Education Nationale, Fédération départementale des Associations de Parents d'Elèves, Fédération départementale des délégués cantonaux. Section départementale du S.N.I. (Instituteur), a souligné que les laïcs ont le devoir impérieux de contribuer par leur vote à la **restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, à l'instauration d'une Université Nationale gérée par l'Etat, les enseignants, les Etudiants et les Parents d'Elèves.**

Aussi invite-t-il vivement les électeurs laïcs de la quatrième circonscription à reporter en bloc leurs suffrages sur

Théo VIAL-MASSAT

et Charles CROUZET

Seuls Candidats du second tour ayant répondu affirmativement aux 4 questions posées par le C.D.A.L. après sa réunion du 11-6-68.

Paul MEDARD et Simon RASCLE, candidats du P. S. U. dans la 4eme Circonscription, remercient les 4.043 électeurs qui leur ont permis au premier tour, de ces élections législatives, de doubler leurs voix par rapport à 1967 et qui leur ont apporté leur soutien amical et efficace pendant la campagne électorale.

Après avoir préconisé une candidature unique de la gauche, dès le départ, ils se retirent au 2eme tour et demandent à tous leurs électeurs de voter en toute conscience dans un souci d'EFFICACITÉ pour le SEUL CANDIDAT DE GAUCHE : Théo VIAL-MASSAT.

A. Vicherd - Firminy